

Délibération du conseil municipal du 21 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le 21 mars à 11h00 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie. Monsieur CAHAGNE Dominique Maire a ouvert la séance et procédé à l'appel des conseillers municipaux élus le 15 mars dernier. Il a nommé Jean-Claude LEBEL le plus âgé de tous, président de séance, et lui a laissé la parole afin de procéder à l'élection du maire. Les assesseurs nommés étaient : JACQUES Valérie et METOT Fabrice.

Présents : Mesdames BOUXIN Christine, JACQUES Valérie, LETAILLEUR Catherine, STALIN Samya, FERET Béatrice, Messieurs CAHAGNE Dominique, BRIDONNEAU Alain, LEBEL Jean-Claude, HALLER Dylan, METOT Fabrice, FOURE Cyrille.

Délégués Syndicat Scolaire Ménesqueville-Touffreville-Lisors (SSMTL)

En application des articles L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants qui siègeront au Syndicat Scolaire Ménesqueville-Touffreville-Lisors.

3 délégués titulaires

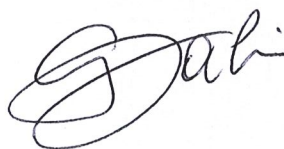
FOURE Cyrille
LETAILLEUR Catherine
CAHAGNE Dominique

3 délégués suppléants

HALLER Dylan
BOUXIN Christine
BRIDONNEAU Alain

Fait et délibéré à Ménesqueville, le 21 mars 2026

Secrétaire de Séance
STALIN Samya



Le Maire,
Dominique CAHAGNE

